



Département fédéral de l'environnement,  
des transports, de l'énergie et de la communication

DETEC

La revitalisation de la tourbière des Pönts-de-Martel (NE)  
contribue à la préservation d'un réseau de biotopes de  
grande valeur.



Le DETEC est dirigé par Simonetta Sommaruga. Elle est au Conseil fédéral depuis 2010. En 2020, elle exerce la fonction de présidente de la Confédération.

La nature a besoin d'espace. Or, elle se retrouve en concurrence avec l'être humain qui en revendique également toujours davantage pour ses propres besoins : des sols sont sacrifiés pour construire des immeubles, des routes et des lignes de chemin de fer ; des paysages sont morcelés. Des prairies sèches et des marais de grande valeur disparaissent. Les substances polluantes libérées par les transports, l'industrie et l'agriculture contaminent les eaux et l'air. Cette évolution a de graves conséquences pour la diversité de la faune et de la flore, donc pour la biodiversité : de nombreuses espèces animales et végétales sont en recul. 80 % des reptiles et 40 % des oiseaux sont considérés comme des espèces menacées, tandis que plusieurs autres, tels le cochevis huppé et le balbuzard pêcheur, ont déjà disparu.

---

## Le DETEC veille à la diversité de la faune et de la flore.

---

### **Sans abeilles, aucun fruit**

Cette évolution est insidieuse, mais elle détruit une partie de nos ressources naturelles. Ainsi, la mort des insectes a un impact direct sur notre alimentation : sans pollinisation par les abeilles et les bourdons, il n'y aura plus de fruits. La biodiversité est en outre essentielle pour que l'eau soit potable et l'air respirable.

Une réduction de la diversité des espèces animales et végétales affecte également l'économie, par exemple l'industrie pharmaceutique. En effet, toutes sortes d'organismes



servent de base à la fabrication de médicaments comme les antibiotiques. Quant à l'aspirine, elle s'obtenait autrefois à partir d'écorce de saule.

### **Agir ensemble et vite**

Pour toutes ces raisons, le Conseil fédéral entend agir de manière encore plus déterminée contre la disparition des biotopes, de la faune et de la flore. Il a donc décidé d'adopter un plan d'action comprenant des mesures déployant rapidement leurs effets. Il incombera au DETEC de le mettre en œuvre en collaboration avec les cantons, le monde agricole et les associations de protection de la nature. Le DETEC s'engage pour que des milieux naturels de grande valeur écologique pour les espèces animales et végétales soient conservés et reliés au moyen de haies d'un seul tenant, de rivières et ruisseaux naturels, de lisières variées ou d'espaces ouverts dans des zones habitées. Il se donne également pour objectif de réduire les substances nocives dans le sol, dans l'eau et dans l'air et d'endiguer la perte de sol.

Par ailleurs, dans le cadre de la formation à l'environnement et à l'aide de projets s'adressant des écoles primaires aux écoles professionnelles, le DETEC encourage la diffusion des connaissances sur l'importance de la biodiversité, car il est convaincu que des citoyennes et des citoyens bien informés sont à même de préserver l'environnement.